



**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de la Polyvalente Le Carrefour**

N° de la résolution ou
annotation

Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement tenu le 1^{er} février 2023 au CA-O.

ÉTAIENT PRÉSENTS

DIRECTION

Théberge, Marie-Ève (directrice)

MEMBRES PARENTS

Gauthier, Marie-Michelle
Lachance, Myriam
Martel, Catherine

Robichaud, Simon
Velho, John
Villeneuve, René (retard 19 h 27)

MEMBRES DU PERSONNEL

Breton, Erik
Brousseau, Camille
Desjardins, Réjean
Dufour, Robin

Lair, Christine
Lozier, Martine
Paquette, Patricia
Thibault, Johanne

MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ

Perreault, Danielle

MEMBRES ÉLÈVES

Béland, Valérie (substitut)
Rego, Monica (vice première ministre)

ÉTAIT ABSENT

Bouferguène, Farida
Djani, Kossi

Pérusse, Laurent

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE L.I.P. ART. 61

La réunion débute à 19 h 00.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le point 8 sera un point présentation suivi d'un vote par courriel la semaine suivante.

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Mme Brousseau et appuyée par Mme Lair

CÉ # 22-23-026

CÉ # 22-23-027

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 DÉCEMBRE 2022

Audrey Béland, membre élève, nous mentionne des changements à apporter :

Pérusse, Laurent (Premier-ministre)

Rego, Monica (Vice première-ministre)

Béland, Audrey (Substituée)

L'adoption du procès-verbal du 14 décembre est proposée par Mme Gauthier et appuyée par M. Vhelo.

4. PAROLE AU PUBLIC

Pascale Guillemette, conseillère en milieux de travail, et Véronique de Carrefour jeunesse emploi Outaouais, nous présente un programme en persévérance scolaire qui se nomme « passeport pour ma réussite ». Ce programme est national et a été débuté en 2020.

Elle nous explique que c'est un organisme à but non lucratif. Cet organisme sert une clientèle agréée entre 16 et 42 ans avec plusieurs services en place. (Recherche d'emploi, éducation financière, orientation, etc.). Le tout est offert gratuitement aux jeunes. Cet organisme est également financé par différentes entreprises qui croient à ce programme.

Véronique, conseillère en milieux de travail et travailleuse sociale nous mentionnent qu'ils collaborent en général avec les élèves de Carrefour. Le but de ce programme est d'accompagner les jeunes du secondaire 1 au secondaire 5 pour une meilleure concentration sur la persévérance scolaire avec des élèves avec ou sans difficulté. Il est offert à tous. L'organisme accueille les jeunes 3 soirs/semaines pour l'aide aux devoirs et reprendre des notions de cours, le tout dans un contexte décontracté. Vous pouvez voir 4 formes de soutien :

1. Aide aux devoirs et tutorat.
2. Soutiens financiers (activités, matériels scolaires et bourse au moment de la diplomation. (Jusqu'à 1500 \$)).
3. Soutien social (activité de groupe).
4. Volet personnalisé (Difficultés sociales).

Une petite pastille sera ajoutée sur le site de l'école pour l'accès plus facile aux parents.

5. APPROBATION DES ACTIVITÉS (ANNEXE 1)

M. Villeneuve exprime qu'il aimerait que les activités soient regroupées ensemble par date. Dans l'activité # 67, apporter une modification au niveau de la numérotation. Même chose dans l'activité # 69.

L'approbation des activités est proposée par M. Desjardins et appuyée par Mme Brousseau.

6. RÈGLEMENTS DU SERVICE DE GARDE (ANNEXE 2)

Mme Martel mentionne quelques changements à faire dans le tableau de l'annexe 2. Donc le point 9.1, dans le tableau, changé « Journées hors calendrier aout » par « Journées non subventionnées » pour éviter la confusion pour les parents.

Mme Théberge apporte des explications suite aux changements du service de garde au sujet du possible déménagement du primaire vers l'école George-Étienne-Cartier.

L'approbation des activités est proposée par M. Vhelo et appuyée par M. Robichaud.

CÉ # 22-23-028

CÉ # 22-23-029

CÉ # 22-23-030

7. APPROBATION LETTRE POUR CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Mme Lachance nous mentionne qu'elle nous fera suivre la proposition de lettre de la dernière rencontre par courriel à la fin de la rencontre pour approbation du CÉ. La lettre indiquait la non-fermeture de la 3e année du primaire et de protéger la totalité du primaire. Il est possible d'ajouter votre point dans la lettre et le tout sera envoyé à Mme Théberge pour conclure la lettre.

Les membres du CÉ discutent en quelques mots le sujet du déménagement possible du primaire vers l'établissement George-Étienne-Cartier.

Mme Lachance ajoutera dans la lettre la proposition de Mme Martel qui est :

- Le Conseil d'établissement demande de maintenir l'intégrité du Programme d'éducation intermédiaire primaire de l'École Polyvalente Le Carrefour pour les groupes de 3e, 4e 5e et 6e année et de procéder pro activement aux inscriptions des élèves de 3 année pour l'année 2023-2024. Le Conseil d'établissement appuie l'option envisagée et discutée par le CSSD concernant la possibilité d'un déménagement des groupes de 3e, 4e, 5e, et 6e année du Programme d'éducation intermédiaire primaire de l'École Polyvalente Le Carrefour, à l'Édifice George-Étienne Cartier.

L'approbation de la lettre est proposée par Mme Martel et appuyée par M. Robichaud.

8. PROGRAMME D'ÉTUDES 2023-2024 (ANNEXE 3)

Mme Théberge présente les programmes d'études, elle mentionne que chaque année les programmes sont à revoir l'offre d'enseignement offert aux élèves.

- Programme international, aucun changement appart secondaire 5 biologie qui est offert en cours optionnel.
- Adaptation scolaire, aucun changement.
- Francisation, aucun changement
- Régulier, petit enjeu au niveau de la diplomation dû au décrochage scolaire.

40 % des élèves du secondaire 1 ne se qualifient pas ou ne diplômé pas. Nous perdons des étudiants en secondaire 2 et 3. Le programme d'étude nous permet plus de faire diplômé les élèves. Ceux en difficulté son plus souvent réunis ensemble pour s'entraider et avoir de l'aide des plus forts dans le groupe, alors c'est pourquoi nous avons des voies. (Voie créative, voie arts ou musique, voie scientifique, voie géniale, voie polyvalente, voie sportive et voie ado-plein air).

1. La voie polyvalente n'est plus nécessaire suite à la non-réussite et inciter les élèves à aller vers leurs intérêts.
2. Les locaux et les programmations sont des enjeux. Nous devons maximiser les locaux avec le nombre de périodes.
3. Avoir un tronc commun pour les élèves. Il doit avoir le même nombre de cours pour les mêmes matières.
4. La voie plein air n'aura aucun changement.

Pour conclure, les inscriptions pour l'an prochain approche et les élèves auront un 1er 2e et 3e choix.

L'approbation du programme d'étude est proposée par Mme Lozier et appuyée par M. Velho.

9. SOUS-COMITÉ CVI

Mme Théberge présente le comité violence intimidation. Ce sous-comité est constitué des membres de la communauté, Mme Lachance et d'élèves du parlement étudiant. Le comité se poursuit toujours cette année.

Il y aura 2 rencontres d'ici la fin de l'année pour voir si un intérêt des membres du CÉ est intéressé à faire partie du comité.

CÉ # 22-23-031

CÉ # 22-23-032

L'approbation du Sous-comité CVI est proposée par Mme Lozier et appuyée par M. Velho.

10. VOYAGES SCOLAIRES (ANNEXE 4)

Mme Théberge présente les voyages qui seront offerts aux élèves pour 2024-2025-2026 et 2027. Ils doivent choisir la destination qu'ils désirent. Les voyages présentés ne sont pas nécessairement ceux qui seront offerts, mais bien d'offrir un portrait des voyages qui sont prévus dans notre école. Au niveau des prix, il y a eu plusieurs recherches et nous sommes en collaboration avec la compagnie EF.

L'approbation des voyages est proposée par M. Desjardins et appuyée par M. Breton.

11. POURSUITE DE LA CONSULTATION PRIMAIRE PEI

Mme Théberge est toujours en attente de la réponse du déménagement. Plusieurs questions à venir.

M. Villeneuve propose une rencontre spéciale qui portera seulement sur le déménagement avec tous les détails.

12. INFORMATIONS

12.1 MOT DE LA PRÉSIDENTE

La proposition de lettre sera envoyée dès ce soir au sujet du déménagement.

12.2 MOT DU REPRÉSENTANT DU COMITÉ DES PARENTS

M. Villeneuve nous mentionne qu'il y a eu soumission pour la recommandation du déménagement. Une présentation a été faite sur le budget.

12.3 MOT DES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ

Aucun

12.4 MOT DES REPRÉSENTANTS DES ÉLÈVES

Monica nous mentionne qu'à la prochaine rencontre du parlement, les nouveaux échantillons des agendas seront présentés. Un essai des nouveaux agendas écologiques est présentement en cours par des élèves. Un suivi sur les règlements sera également fait.

12.5 MOT DES ENSEIGNANTS

- M. Desjardins remercie l'OPP pour les douceurs offertes aux élèves en décembre dernier et pour leur implication à la Saint-Valentin à venir.
- Une appréciation au niveau des enseignants a été soulignée lors d'une rencontre avec la direction au sujet du processus du déménagement du primaire.
- Une très belle sortie a eu lieu pour les élèves de la 3e à la 6e année au lac Beauchamp. Une belle implication a été soulignée pour les parents bénévoles.
- Au secondaire Mme Brousseau nous mentionne que la fin de l'étape est débutée et une rencontre de parents arrive.

12.6 MOT DU REPRÉSENTANT DU PERSONNEL PROFESSIONNEL

Mme Lozier mentionne que les professionnels sont très occupés et beaucoup de support est donné aux élèves. Deux nouvelles personnes se sont ajoutées au personnel est elles sont très appréciées de tous.

12.7 MOT DE LA REPRÉSENTANTE DU SERVICE DE GARDE

CÉ # 22-23-033

CÉ # 22-23-034

Mme Thibault mentionne que le service de garde ne sera pas offert durant la semaine de relâche dû à un nombre très peu élevé de demandes. Elle souligne également l'ajout de Mme Manon Dupuis au service de garde.

12.8 MOT DU REPRÉSENTANT DU PERSONNEL DE SOUTIEN

M. Breton nous mentionne que c'est la période de recrutement pour secondaire en spectacle en février prochain. Il mentionne également que la saison des sports cette année est un franc succès. Une ancienne élève de Carrefour est venue faire un « photo shoot », quelques photos seront mises sur Instagram.

12.9 MOT DE LA DIRECTION

Mme Théberge mentionne que la semaine prochaine sera la semaine des enseignants et en profite pour remercier le bon travail de tous. Elle mentionne également que c'est une fierté pour elle d'être à l'entête de cette école. Durant cette semaine, l'ensemble du personnel sera mis en lumière. Des petites surprises seront à venir.

13. QUESTIONS DIVERSES

Mme Martel aimerait que le menu de la cafétéria soit affiché sur le site de l'école plus tôt en début de semaine pour aider à la planification.

Mme Gauthier demande un retour sur le code blanc à la prochaine rencontre.

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Levée de l'assemblée à 21 h 00.

CÉ # 22-23-035

Marie-Ève Théberge
Directrice

Myriam Lachance
Présidente